

# CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La MJC de Sceaux est une association  
Exprimez-vous, donnez votre avis en étant présent le :

**Samedi 19 janvier 2019 à 10h**

dans les locaux de l'ANIMATHEQUE-M.J.C.  
21 rue des Ecoles à Sceaux.

## Ordre du jour relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des statuts de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mars 1993

*La proposition des nouveaux statuts est consultable à l'accueil et sur le site internet de la MJC.*

### Votants

- Tous les membres de l'association de plus de 14 ans à jour de leur cotisation 2018/2019

Si vous ne pouvez pas y participer, renvoyez le POUVOIR ci-dessous, signé et complété nominativement (1).

Dans l'attente de vous accueillir, croyez à tout mon dévouement.

*La Présidente Hélène Dubois*

**Information :** Si le quorum n'est pas atteint une autre Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le mercredi 6 février à 19h.

## POUVOIR / PROCURATION

pour les adhérents de plus de 14 ans

Je soussigné (e) .....

dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/01/2019

donne pouvoir à .....

afin de m'y représenter et de voter en mon nom.

À..... le.....

Signature (2)

(1) toute personne présente à l'A.G.E ne peut détenir plus de 2 pouvoirs

(2) faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ».

\* 21 rue des Ecoles 92330 Sceaux - Tel 01 43 50 05 96 \*

www.mjcsceaux.com - contact@mjc-sceaux.com - MJC Sceaux  
Subventionnée par la ville de Sceaux - Entrepreneur de spectacle : 1-1074074/2-1074069/3-1074075